



आ नेपालक एक जातिबेसक एक बलिष्ठ एक लक्ष्यक

ASSEMBLEE GENERALE DES 8 ET 9 MAI 2010 (HUOS)

Chers amis,

Comme il vous l'a été indiqué dans de précédents courriers, notre prochaine assemblée générale se tiendra les 8 et 9 mai prochains chez Marc Lubin à Huos. Si vous ne l'avez pas encore fait, prenez contact avec lui, AU PLUS VITE, pour l'avertir de votre venue, en indiquant **la date, l'heure de votre arrivée, et vos moyens de locomotion (voiture, train)**. Il importe que vous fassiez cette démarche rapidement de façon à ce que votre accueil et votre hébergement se fassent dans de bonnes conditions.

En cas de non présence, vous avez la possibilité de donner pouvoir à un des membres de l'association de votre choix.

Coordonnées de Marc LUBIN : 1, rue de la Grotte, 31210 HUOS ; tél. : 05 61 95 68 01 ; email : marc.lubin@free.fr

Programme de l'Assemblée générale :

Ordre du jour :

Samedi 8 mai

- matinée :
 - Arrivée des participants
 - Récupération des voyageurs SNCF
 - Accueil
 - Répartition des hébergements
 - Déjeuner
- 14h00 :
 - Début de l'Assemblée générale
 - Approbation de l'ordre du jour.
 - Rapport moral
 - Rapport financier
 - Rapport d'activités (note 1)
- 16h30 :
 - Nos projets à venir (note 2)
- 20h00 :
 - Diner au restaurant.

Dimanche 9 mai

- petit déjeuner : 8h30
 - Constitution du bureau (note 3)
 - Fixation du montant de la cotisation
 - Budget 2010/2011, suite aux projets définis
 - Actions prévues la veille
 - Débat sur nos relations avec les différentes associations intervenant dans la région (note 4)
 - Motion à adresser au FEILSS
 - Date et lieu de la prochaine AG
- 12h30 : - Déjeuner
- 14h00 : - Départ des participants.

Note 1

Il s'agit de relater les différentes activités entreprises depuis la dernière AG par les membres de l'association à son profit : contacts extérieurs, récupération de fonds, nouveaux adhérents ou donateurs, treks (dont ceux organisés par Louis Laurent et Marc Béchet) et toutes les initiatives, afin d'en dresser le bilan.

Note 2

Après la construction du pont, nous étions convenus de définir pour le village plusieurs projets :

- Poursuite du financement des enseignants
- Création d'un dispensaire
- Adduction d'eau, avec au préalable l'assainissement des alentours
- Construction d'un Lodge
- Organisation de treks solidaires

Il conviendra donc de nous accorder, en fonction de nos possibilités financières, et des désirs de nos amis népalais, sur la priorité de ces projets.

Note 3

Selon le mode de fonctionnement de l'association tel que décidé lors de sa création :

- Jean Claude Pichenot a été élu Président l'an dernier
- Jacques Cluchat a été élu Vice-président, mais il devra quitter ce poste d'un autre candidat.

Il conviendra donc, si l'assemblée en est d'accord, de reconduire Jean-Claude Pichenot dans sa fonction et d'élire Marc Lubin candidat pour être Vice-président.

Restera, suite au décès de Catherine Leclabart, à pourvoir le poste de Trésorier, ainsi que celui de Secrétaire, si Jean-Marie Vilain n'est plus candidat et le Commissaire aux Comptes (appel à candidature au moment de l'AG).

Note 4

Nous savons que d'autres associations interviennent dans la région de Basa, avec les mêmes objectifs que les nôtres. Nous devons donc définir le mode de contact, voire de collaboration avec celles qui ne soient pas concurrentes.

A bientôt à Huos , **Jean-Claude Pichenot**

NB : Comme vous en avez été sans doute avertis, Catherine Leclabart est décédée. Elle repose désormais près de sa maison en Picardie. A la cérémonie d'adieux, notre association était représentée. Le Népal et son investissement ont été évoqués. De très nombreux drapeaux népalais étaient hissés dans son jardin !

Selon ses volontés, que ceux et celles qui veulent témoigner de leur souvenir, adressent leurs dons à Evelyne ou Jean-Claude Pichenot. Ils seront transmis à une famille du village à qui Catherine était très attachée.

Merci. **Jean-Claude Pichenot**

COTISATION DE MEMBRE POUR L'ANNEE 2009-2010
--

Bulletin à renvoyer à JEAN-CLAUDE PICHENOT, 3, rue Alfred de Musset, 92240, MALAKOFF.

NOM

Prénom

Adresse

Etabli le

à
Signature

MONTANT DES COTISATIONS

Etudiant, chômeur	15 €		Libeller le chèque au nom de
Membre actif	45 €		l'association :
Dons pour les projets annoncés			« Au Népal, un village,
TOTAL			une amitié en marche »

RAPPEL : La cotisation court d'une A.G. à l'autre, sont considérés à jour de leur cotisation les nouveaux membres ayant versé celle-ci depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours.

